

# Conservatoire National des arts et métiers

## Chargé.e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier

**Corps** : IGE

**Nature du concours** : Externe

**Branche d'activité professionnelle (BAP)** : Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention (BAP G)

**Famille professionnelle** : Patrimoine immobilier

**Emploi-type** : Chargé.e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier

**Nombre de postes offerts** : 1

**Localisation du poste** : CNAM – Service technique des bâtiments – 2 rue Conté, 75003 Paris.

**Inscription sur internet** : [www.education.gouv.fr/personnel/itrf](http://www.education.gouv.fr/personnel/itrf) du 3 au 27 avril 2018 à 12h, cachet de la poste faisant foi (sous réserve de confirmation au Journal officiel)

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

### Missions du service

Le service technique des bâtiments est chargé d'assister la direction du Cnam dans les réflexions stratégiques et prospectives en matière d'immobilier. Il détermine et il mène les opérations de maintenance et de travaux relatives aux bâtiments et aux installations techniques.

### Missions de l'agent

- Mettre en œuvre la politique de maintenance et d'exploitation de l'établissement en assurant le suivi technique, administratif et financier.
- Gérer, analyser et optimiser les dépenses énergétiques.
- encadrer les équipes internes.

### Activités principales

- Élaborer et proposer la politique de maintenance et d'exploitation des installations thermiques et climatiques et décliner les actions pluriannuelles
- Manager, organiser et coordonner les activités des équipes internes ou externes
- Piloter la réalisation des diagnostics et l'élaboration des préconisations techniques
- Optimiser la conduite des installations techniques dans un objectif de coût global, d'efficacité énergétique et de confort
- Élaborer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels
- Définir les modalités de contractualisation avec les prestataires extérieurs dans le cadre de l'exploitation et de la maintenance
- Piloter la réalisation des travaux de maintenance (organiser, étudier, planifier, contrôler et réceptionner)

- Renseigner et piloter les indicateurs et les bases de données de gestion de l'activité
- Encadrement d'agents de catégorie C

### Conditions particulières d'exercice

- Logement de fonction COP avec astreinte
- Déplacements à la journée en Ile-de-France et en province

### Compétences principales

#### Connaissances

- Techniques d'installation et de maintenance des équipements locaux (connaissance approfondie)
- Techniques d'optimisation de la conduite des installations (connaissance approfondie)
- Méthodologie de conduite de projet (connaissance générale)
- Technique des différents corps de métiers du bâtiment (connaissance approfondie)
- Technique des installations thermiques et climatiques (connaissance approfondie)
- Réglementation sécurité incendie (connaissance générale)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Techniques de négociation (connaissance approfondie)
- Normes et procédures de sécurité (connaissance approfondie)

#### Compétences opérationnelles

- Piloter un projet (expertise)
- Établir un diagnostic (expertise)
- Elaborer, proposer, présenter des actions ou solutions adaptées (expertise)
- Gérer les situations d'urgence (maîtrise)
- Participer à la sécurité des personnes et des locaux (maîtrise)
- Animer un réseau / un groupe (maîtrise)
- Savoir rendre compte (maîtrise)
- Gérer un budget (maîtrise)
- Passer un marché et suivre son exécution (expertise)

#### Compétences comportementales

- Sens de l'organisation
- Sens de l'initiative
- Sens critique

### Diplôme réglementaire exigé

Diplôme de niveau II (Licence, master professionnel ou de recherche, maîtrise).